

Société AB DISTRIBUTION

250 Avenue Maurice TRINTIGNANT

30900 NIMES

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4

GRAFIC
3 PLACE GL DE GAULLE

69330 JONAGE
0472022000

Certifié conforme


BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	23 734	23 734				
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	102 653	68 444	34 209	34 018	191	0. 56
	Autres immobilisations corporelles	577 566	231 853	345 713	380 969	35 256-	9. 25-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 750		2 750	10 770	8 020-	74. 47-
	Total II	706 703	324 031	382 672	425 757	43 085-	10. 12-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	920 855		920 855	1 580 729	659 874-	41. 74-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	791 545		791 545	1 144 598	353 053-	30. 85-
	Autres créances	493 270		493 270	275 174	218 096	79. 26
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	88 862		88 862	107 676	18 814-	17. 47-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 294 532		2 294 532	3 108 178	813 646-	26. 18-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 001 235	324 031	2 677 204	3 533 935	856 731-	24. 24-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500)	1 500	1 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	559 585	460 794	98 791	21.44
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	237 860	158 791	79 069	49.79
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	799 095	621 235	177 860	28.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants		625	625-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses	16 205	16 728	523-	3.13-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 785 280	2 833 169	1 047 889-	36.99-
	Dettes fiscales et sociales	75 641	62 178	13 463	21.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	984		984	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 878 110	2 912 700	1 034 591-	35.52-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 677 204	3 533 935	856 731-	24.24-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 878 110 2 912 700

AB DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 250 AVENUE MAURICE TRINTIGNANT,
30900 NIMES
833 189 889 RCS NIMES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 27 juin,
A 18 heures,

La société HBH, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 555 000 euros, ayant son siège social 12 Rue Eugène POTIER, 69200 VENISSIEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 901 909 226 RCS LYON,
Représentée par son Président, Monsieur Lofti HADJ BOUSSAAD ,

Associée Unique de la société AB DISTRIBUTION,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société HBH, Associée Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 237 860 euros de la manière suivante :

- Au Compte de Réserve Facultative 237 860 euros

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associée Unique prend acte de la convention conclue pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

- La société HBH dispose d'un compte courant d'un montant de 91 049 euros dans les comptes de notre société à la date du 31 décembre 2023, dont les intérêts s'élèvent à 1 049 euros.

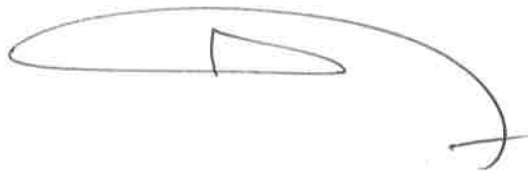
Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, cette convention sera portée au registre des décisions de l'Associée Unique en annexe au présent procès-verbal.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

société HBH
Lofti HADJ BOUSSAAD



Société AB DISTRIBUTION

250 Avenue Maurice TRINTIGNANT

30900 NIMES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

GRAFIC

3 PLACE GL DE GAULLE

69330 JONAGE

0472022000

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a vertical line and a small hook.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	4
Evaluation des matières et marchandises	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Régularisation anomalies bilan 2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	23 734		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 374		13 278
Installations générales agencements aménagements divers	495 598		37 351
Matériel de transport	8 106		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	36 512		
TOTAL	629 590		50 628
Prêts, autres immobilisations financières	10 770		
TOTAL	10 770		
TOTAL GENERAL	664 094		50 628

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			23 734	23 734
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			102 652	102 652
Installations générales agencements aménagements divers			532 948	532 948
Matériel de transport			8 106	8 106
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 512	36 512
TOTAL			680 219	680 219
Prêts, autres immobilisations financières		8 020	2 750	2 750
TOTAL		8 020	2 750	2 750
TOTAL GENERAL		8 020	706 703	706 703

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		23 734			23 734
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		55 357	13 087		68 444
Installations générales agencements aménagements divers		132 770	61 802		194 572
Matériel de transport		1 511	1 622		3 133
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		24 966	9 182		34 148
TOTAL		214 603	85 694		300 297
TOTAL GENERAL		238 337	85 694		324 031
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	13 087				
Instal.générales agenc.aménag.divers	61 802				
Matériel de transport	1 622				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 182				
TOTAL	85 694				
TOTAL GENERAL	85 694				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 750		2 750
Autres créances clients	791 545	791 545	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 089	24 089	
Taxe sur la valeur ajoutée	214 690	214 690	
Groupe et associés	91 049	91 049	
Débiteurs divers	163 443	163 443	
TOTAL	1 287 565	1 284 815	2 750

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 785 280	1 785 280		
Personnel et comptes rattachés	14 828	14 828		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 350	13 350		
Impôts sur les bénéfices	31 563	31 563		
Autres impôts taxes et assimilés	15 900	15 900		
Groupe et associés	16 205	16 205		
Autres dettes	984	984		
TOTAL	1 878 110	1 878 110		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1. 0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	10 000
Total	10 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 353
Dettes fiscales et sociales	22 452
Autres dettes	984
Total	40 789

Charges et produits constatés d'avance